

Conseil Municipal du 25 avril 2019

Compte rendu

PRESENTS : Michèle BEUZIT, Hervé SAINT JALM, Albert LOZAC'H, Jean Paul MORVAN, Annick POYET, Ghislaine PORCHER, Morgane LEGLAND

ABSENT : Guillaume GERARD, Vanessa ROUSVOAL, Jörg TWARZ, excusés,
Aurélien LE GUILCHER

PLUiH

Morlaix Communauté est devenue compétente en matière de PLU, document d'urbanisme tenant lieu de carte communale, depuis juillet 2015.

Après plusieurs mois de concertation, le conseil de communauté dans sa séance du 11 février 2019 en a tiré un bilan puis il a arrêté le projet de PLUiH.

Ce dossier est donc présenté aux élus des 26 communes concernées pour avis. Il sera ensuite soumis à enquête publique été-automne 2019 avant approbation des documents début 2020. Il s'agit de poser les principes de base de travail liés à l'urbanisme pour vingt ans.

La commune va disposer ainsi de 2 hectares et demi de surface constructible au lieu de 7 hectares présents en carte communale actuelle.

Le projet est de combler les dents creuses et de préserver la terre agricole, ainsi certains terrains jusqu'à présent en terre constructible vont être remis en terre agricole.

Les secteurs prévus pour l'habitat dans le bourg sont :

Anciennement la propriété Cloarec pour 3 185 m² et les terrains contigus de 3870 m² puis 3083 m² et en direction de la VC4 2 terrains de 6759 m² et 8 429 m²

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

COPIEUR

Le contrat de location et de maintenance du copieur multifonction noir et blanc du secrétariat de la mairie auprès de la société Votre Bureau de Saint Martin des Champs est arrivé à son terme.

Madame le Maire à signer un nouveau contrat de location et de maintenance pour une durée de 5 années et renouveler le photocopieur avec un matériel plus récent, plus performant et multifonction couleur.

Le Conseil Municipal décide de revaloriser les tarifs appliqués aux copies en noir et blanc de documents de taille A4 et A3, mais aussi d'instaurer un tarif pour les copies en couleur pour les documents de taille A4 et A3, comme suit :

FORMAT	NOIR et BLANC	COULEUR
Feuille A4	0,20 €	0,50 €
Feuille A3	0,40 €	1,00 €

Gratuit pour les copies destinées à l'état civil.
Payant pour les copies destinées à la généalogie.

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections Européennes ont lieu le dimanche 26 mai 2019 dans la salle du conseil de 8 heures à 18 heures, les conseillers ont procéder à la mise en place des horaires de permanence.

QUESTIONS DIVERSES

Autorisation du conseil à Madame Marie France LE CLEC'H pour effectuer les travaux de crépissage des pignons situés sur l'arrière de la maison située au 2 et 4 rue Alphonse Razer. Pour faciliter ce travail, les agents communaux vont retirer les panneaux de clôture installés sur la place du commerce.